

Résumé des opérations du mois de août 1890.

	FR.	C.	FR.	C.
Le capital, au 1 ^{er} juillet, était de	»	»	227.710	07
L'Avoir du compte Profits et pertes s'est augmenté pendant le mois :				
1 ^o Des intérêts échus sur les prêts hypothécaires à divers	570	66	»	»
2 ^o Des intérêts échus sur les prêts sur signatures.....	512	71	»	»
3 ^o Des intérêts échus sur prêts sur constructions.....	300	»	»	»
4 ^o Des intérêts échus sur les terres vendues	340	56	1.723	93
Total.....	»	»	229.434	»
Le Débit de ce compte comprend :				
1 ^o Les frais généraux du mois, qui se décomposent comme suit :				
Solde et accessoires de solde du personnel... 2.129 ^f 64				
A déduire pour remboursement d'imprimés... 6 »				
Reste	2.123	64		
2 ^o Les intérêts de la Caisse d'épargne payés sur les dépôts retirés en août.....	0	75	2.124	39
Le capital au 1 ^{er} septembre 1890 est de..	»	»	227.309	61

Certifié conforme aux écritures : *Le secrétaire-trésorier, DRAPÉAU.*Vu : *Le président du Comité-directeur,*Vu : *Le censeur légal,*
P. MAIGROT.

A.-F. BONET.

Inscription maritime.

Les sieurs Tefai a Tara, ancien pilote indigène a bord du *Scorpion*, Fariua a Haeretahaa, ancien apprenti pilote de la goëlette de l'Etat *Aorai*, Hinahina a Paeahi, ancien matelot indigène de la goëlette *Taravao* sont invités à se présenter au bureau de l'inscription maritime où sont déposés des mandats de la caisse des Invalides dont ils sont titulaires.

Na taata tahiti ra o Tefai a Tara, pairati tahito i nia i te pahira *Scorpion*, o Fariua a Haeretahaa, haapii pairati tahito i nia i te pahira tira piti a te Hau o *Aorai*, o Hinahina a Paeahi, mataro tahito i nia i te pahira tira piti ra o *Taravao*, te ani hia 'tu nei ratou e haere i te piha tihapu raa e tii i ta ratou parau motu aufau, o tei faatia hia e te afata na te *Invalides* (feia paruparu).

2-2

Le lundi, 6 octobre 1890, à trois heures de l'après-midi, il sera procédé, en séance publique, par les soins du Chef du service Administratif, assisté du Commissaire aux Subsistances, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, de la fourniture de la

Farine de froment, de l'Orge et du Sel

nécessaires au Détail des Subsistances des Etablissements français de l'Océanie, pendant les années 1891 et 1892, pour les besoins des rationnaires des services Marine et Colonial.

Dépôt provisoire de garantie.... 500 francs.
Cautionnement définitif..... 1.500

Les offres devront être déposées par les soumissionnaires dans l'intervalle des 15 minutes qui suivra l'ouverture de la séance.

Les soumissionnaires devront être Français ou naturalisés Français; ils annexeront à leur soumission leur patente de l'année courante.

Le cahier des charges et conditions particulières à la fourniture est déposé au bureau du Commissaire aux Subsistances, quai de l'Uranie, où le public pourra en prendre connaissance. 5-2

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAUTE-COUR TAHITIENNE

Liste des expéditions des décisions des Conseils de districts transmises au Chef du service judiciaire, conformément au paragraphe 4 de l'article 2 de la loi du 28 mars 1866, par le Directeur de l'Intérieur, et qui seront soumises à l'homologation de la Haute-Cour tahitienne lors de la prochaine session qui s'ouvrira le 11 septembre 1890.

Nanai raa o te mau hohoa no te mau faataa raa a te mau apoora maleinaa o tei tuu hia mai i te Raatira no nia i te mau ohipa haava raa ra, mai te au i te 3 4 o te irava 2 o te ture no te 28 no mati 1866, e te Faaterehau o te fenua nei, e o te tuu hia e ia haamana hia e te Haava raa rahi tahiti i te putuputu raa i mua nei o te afā raa i te 11 no tetepa 1890.

Nos d'ordre	Conseils de districts qui ont rendu les décisions	Dates des décisions	Noms des parties	Objet du litige
1	Haapiti.	28 novembre 1881.	Teaua a Teamoarii, contre Horuru a Marutaata.	Terre Tuarea.
2	Haapiti.	13 mai 1884.	Dame Arahua a Temaeva, contre Rauaai a Itaia.	Terre Atitane.
3	Haapiti.	25 juin 1888.	Teaua a Teamoarii, contre 1 ^o Faarea a Tavae; 2 ^o Teamoarii a Faraire; 3 ^o Tetuaiteruru a Teve.	Terre Ahuare.
4	Teahupoo	18 janvier 1890.	Tetumanua a Tere, contre 1 ^o Teriitemataitehiva, 2 ^o Tupuraa a Tupaea,	Terre Niurii.